



LA RAISON 91

Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée

N° 49 mars 2014



Sommaire

Page 2	Le mot du président.
Page 3	Agenda, banquet, colloque
Pages 4 & 5	Congrès fédéral
Page 6	Peillon ouvre l'Ecole aux calottes
Pages 7 & 8	Maison d'Eglise
Pages 9 à 12	Anne Sylvestre, anti-cléricale ?
Page 13	Béliard, maire libre-penseur
Page 14	Note de lecture
Page 15	Ouvrage à paraître
Page 12	Bulletin d'adhésion

Dernière minute, le décès de Marc Blondel

C'est avec une grande tristesse que nous nous sommes rendus au Père Lachaise le 22 mars pour l'incinération de Marc Blondel. Faut-il rappeler que Marc fut à nos côtés pour présider le colloque Lafargue et intervenir à Méréville pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple (photo) ?

Louis Couturier, président et Alain Veysset, vice-président.



Le mot du président

Je suis oiseau, voyez mes ailes,

Je suis souris, vivent les rats.

La Fontaine, La chauve-souris et les deux belettes.

Voyez Jorge Bergoglio, le pape nouveau, il est oiseau, porté par le vent nouveau qui semble souffler sur le Vatican. Une dizaine d'ouvrages – peu lus par ailleurs- y vont de leurs 100 ou 400 pages pour célébrer « *le printemps du Vatican* », « *la divine surprise* », « *le printemps de l'Evangile* », ...

Jean-Yves Grenet, l'un des 405 jésuites en France, -un confrère de François- a droit à une interview dans *Le Monde* du 13 mars pour y aller de son couplet : « J'ai l'impression qu'il [François. NDR] a rendu l'Eglise catholique plus aimable, plus surprenante, moins figée, plus ouverte. »

Plus aimable ? Plus surprenante ? Moins figée ? Plus ouverte ? Que lit-on dans *Le Monde* des 9 et 10 mars dernier ?

- *Espagne* : « le gouvernement tente de revenir sur le droit à l'avortement. »

- *France* : « les oppositions au mariage pour tous se sont fortement exprimées dans la rue. »

« Contre les droits des femmes, -notamment le droit à l'avortement-, le Vatican est à la manœuvre et l'offensive religieuse est relayée par les pays musulmans les plus intégristes, dans le Golfe comme en Afrique. »

Xavier Lacroix, doyen de la faculté de théologie de Lyon, représentant de l'Eglise catholique au sein du Conseil consultatif national d'éthique, n'y voit que la volonté, pour l'Eglise, de « freiner le mouvement », mouvement trop libéral au niveau international à son gré.

Je suis oiseau, laïque, voyez, je veux faire inscrire la devise républicaine au fronton des écoles publiques.

Je suis souris, j'ouvre en grand les portes des écoles de la République aux associations cléricales de tout poil !

Cette fable n'est-elle pas applicable à tous les élus et candidats qui, dans l'Essonne, ont banni le mot laïcité de leurs programmes, tout en protestant de leur attachement à la laïcité ... en privé ?

Pourtant, aux yeux de tous, le diocèse d'Evry est à la manœuvre sur le plateau de Saclay pour y installer une « maison d'Eglise ».

Je suis CULTUEL, voyez le centre de convergence spirituel,

Je suis CULTUREL, voyez le centre de recherches, la résidence internationale et les 100 chambres prévus. Un seul « R » ajouté à « cultuel » et le diocèse peut espérer des fonds publics de la CAPS, de la Région, du Conseil général.

Les silences des uns et des autres, les déclarations du ministre Manuel Valls favorables au financement de lieux de culte par les pouvoirs publics sont pain béni pour l'évêque d'Evry.

Qui mieux que la Libre-Pensée peut fournir les faits, les éléments, les échanges pour aider les laïques à serrer les rangs ? Tout cela n'a pas de prix mais a un coût, ce qui nous a amené à porter le cotisation à 80 euros. Tout cela nous a conduit à proposer trois initiatives :

- le banquet du vendredi 18 avril,
- le colloque « Ecole, laïcité et République » du 14 juin à Evry,
- le financement d'une délégation de l'Essonne au Congrès mondial de l'Association internationale de la Libre-Pensée, le 11 avril à Londres.

Contre l'offensive cléricale et sa croisade contre le droit à l'IVG, organisons-nous pour faire avancer la cause de la séparation des Eglises et de l'Etat, contre le délit de blasphème, pour la liberté de conscience.

« No a leyes clericales, machistas et medievals ! » (Non aux lois cléricales, machistes et médiévales) au côté d'*Europa laica*, de *l'Union des athées*, des libres-penseurs d'Espagne.

Louis Couturier

SUR VOTRE AGENDA : 18 AVRIL ET 14 JUIN .

VENDREDI 18 AVRIL 2014 : Banquet du Vendredi dit Saint.

Il aura lieu à partir de 19h à Massy. Maison des Associations.

Le thème abordé : la doctrine sociale de l'Église, le corporatisme, le personnalisme, Uriage, les origines de la CEE, l'économie sociale et solidaire, la notion d'économie positive.

Une participation de 18€ pour le repas est demandée.

Faites parvenir inscription et chèque auprès de Françoise Rousseau.

SAMEDI 14 JUIN 2014 : une journée pour la LIBRE PENSEE 91 à la Maison des Syndicats à Evry

- Le matin de 10h à 12h : Congrès Départemental et préparation du Congrès National à Nancy.
- L'après-midi : colloque au même endroit de 14h à 18h sur :
-

ECOLE - LAICITE - REPUBLIQUE.

Orateurs :

Dominique Goussot, juriste, membre de la CAN.

Pierre –Yves Ruff, philosophe, éditeur de Théolib.

Pascal Clesse, philosophe.

Maurice Gelbart de la fédération de l'Essonne.

Les penseurs libres et les libres penseurs ont tout intérêt à prendre le temps d'approfondir et de débattre sur des questions qui touchent des problèmes auxquels ils sont confrontés comme citoyens.

CONGRES FEDERAL LP 91 du 25 JANVIER 2014

Le congrès de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée, réuni le 25 janvier 2014 à Marcoussis, salue la participation de David Gozlan, secrétaire général de la FNLP, à nos travaux. Il enregistre avec satisfaction les pas accomplis au cours de l'année 2013, en particulier, l'engagement d'un nombre important d'adhérents pour contribuer à la réalisation du bulletin fédéral- La Raison 91-, N° 45, 46, 47, 48, par l'envoi d'articles, d'informations, de tribunes libres, d'illustrations et de notes de lecture.

Nombreux sont ceux qui ont participé à nos initiatives publiques, aux Ulis, à Marcoussis, à Vigneux, à Vert-le-Grand, à Méréville, voire à Strasbourg le 4 mai 2013 pour l'abrogation du concordat, au meeting du 8 juin pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple et le 20 septembre 2013, à Paris, lors de la journée internationale de la LP.

COTISATION 2014

Ayant entendu le rapport du Secrétaire Général de la FNLP sur le colloque « Religion, Laïcité et Etat de droit » à **Beyrouth**- 13 et 14 avril 2013- et sur le congrès de l'A.I.L.P. de novembre 2013 à **Concepcion au Chili** et pris en compte les propositions élaborées au bureau et celles qui ont été formulées au cours de la discussion, **le Congrès décide (à l' UNANIMITE)** de porter la cotisation 2014 à 80 € (y compris 14€ d'abonnement annuel à la Raison et l'abonnement à la Raison 91) et à 94€, si l'on y ajoute l'abonnement préférentiel à Idée Libre.

Le Congrès appelle les amis de la Libre Pensée à la rejoindre en adhérant et en réglant la cotisation (en un ou plusieurs chèques à l'ordre de la LP 91), ou en participant à la souscription financière pour donner à la Fédération Départementale et à la Fédération Nationale les moyens financiers de poursuivre leurs développements en toute indépendance et de contribuer au financement d'une délégation conséquente :

- au congrès de l' AILP de **Londres** du 11 août 2014,

-au colloque « embryon », à **Nancy**, le 8 juillet et au **Congrès National de Nancy** des 9, 10, 11 ,12 juillet 2014.

ASSISES DEPARTEMENTALES autour de « ECOLE- LAICITE - REPUBLIQUE »

Le 14 juin 2014 à EVRY

Suite à la réunion de Marcoussis du 6 juin 2013 et compte tenu de son écho, **le Congrès propose** d'organiser ces Assises Départementales et d'y inviter Dominique Goussot, juriste, attaché à la Cour des comptes, pour y traiter de « Défense et promotion de l' Ecole républicaine : philosophie de l'Instruction Publique de la Libre Pensée » aux côtés d'élus républicains et de personnalités laïques.

Le Congrès invite tous les adhérents, tous les défenseurs de l'école laïque et républicaine à préparer ces assises :

- En utilisant **le questionnaire** publié dans le numéro 48 de la Raison.
- En poursuivant **l'enquête** sur le montant des détournements des fonds publics vers les établissements privés (4 339 200 € au budget 2013 pour les seuls collèges privés de l'Essonne) et sur les intrusions des associations cléricales dans les écoles publiques que mettent en œuvre les décrets Peillon.

- En faisant connaître notre position contre la Ratification de la Charte des Langues Régionales.

FUSILLES POUR L'EXEMPLE. DROIT A L'I.V.G. DROIT A MOURIR DANS LA DIGNITE.

DEBAPTISATION. SALLES DE RECUEILLEMENT. JARDINS DU SOUVENIR.

Le Congrès se prononce pour la poursuite des campagnes en cours.

Le Congrès mandate le bureau pour :

- 1) Préparer la sortie **d'un numéro spécial** de la Raison 91 présentant la LP dans l'Essonne à partir d'articles tirés des numéros parus de 1993 à 2014.
- 2) Organiser, à Vigneux-sur-Seine, la présentation du livre- à paraître- de Serge Bianchi sur les grèves des sablières de 1903.
- 3) Organiser une rencontre autour du *Manifeste pour la liberté de la Recherche* ouvrant la possibilité d'un jeune participant au Colloque de Nancy et au Congrès National.
- 4) Organiser une réunion à Gif-sur-Yvette sur le docteur Madeleine Pelletier, libre-penseuse, gifoise, pionnière de l'IVG et du combat pour le droit à l'avortement.
- 5) Organiser un banquet gras le vendredi-dit-saint, le vendredi 18 avril 2014.
- 6) Organiser, à Palaiseau ou à Massy, une réunion autour du communard A. Alavoine, enterré à Villebon-sur-Yvette.
- 7) Prendre les contacts nécessaires pour pérenniser notre participation à la Fête de la République aux Ulis et au monument aux morts de Méréville.
- 8) Faire part aux démocrates et aux républicains de Boussy-Saint-Léger et d'Épinay-sur-Sénart de notre condamnation de l'acte de vandalisme contre les arbres de la Liberté et de la Laïcité et notre volonté de nous associer aux initiatives qui seront proposées pour réparer ces actes.

RESOLUTION votée A L'UNANIMITE

Le CONGRES a élu A L'UNANIMITE le bureau de la Fédération pour l'année 2014, sur la base des candidatures parvenues dans les délais prévus.

Président : Louis Couturier.

Vice-Président : Alain Veysset.

Secrétaire : Gérard Brunet.

Secrétaire adjointe : Irène Lavignolle.

Trésorière : Françoise Rousseau.

Autres membres : Marcel Caballero, Danièle Dugelay, Guy Juré, Denis Mouchel.

Le Congrès a élu comme membres de la Commission de Vérification des Comptes : Pierrette Cuzange, Nicole Gobbi et Jean-François Haffner.

Peillon plus loin que Debré

Normalement le principe de laïcité devrait être respecté à l'école.

La circulaire ministérielle d'application du décret de monsieur Peillon fait rentrer par la fenêtre ce qui avait été chassé par la porte.

Cette circulaire¹ adressée aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré et aux directrices et directeurs d'école, précise que le projet éducatif territorial est « *un cadre de collaboration locale qui rassemble, autour de la collectivité territoriale, l'éducation nationale et l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et les autres administrations concernées (ville, culture, famille, etc.), des associations, des institutions culturelles et sportives, etc... Les associations complémentaires agréées, notamment celles soutenues financièrement par le ministère, et qui sont à la tête de réseaux territoriaux, peuvent contribuer à la mise en place d'activités périscolaires.* »

Si les associations agréées par le ministère de l'éducation nationale sont, pour l'essentiel laïques, il n'en va pas de même pour le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

En effet parmi les organisations agréées par ce ministère on trouve :

Le Secours Catholique (page 6 du document)

Les Scouts Unitaires de France (page 7)

Les Scouts Musulmans de France (page 7)

Les Scouts et Guides de France (page 7)

Le mouvement rural de la jeunesse chrétienne (page 10)

Le mouvement eucharistique des jeunes (page 11)

La jeunesse indépendante chrétienne, la jeunesse étudiante chrétienne (page 13).

On en trouve bien d'autres plus loin (il y en a 43 pages)².

¹[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?id_bo=66991](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66991)

²http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/ListeAssociations_24012013_2.pdf

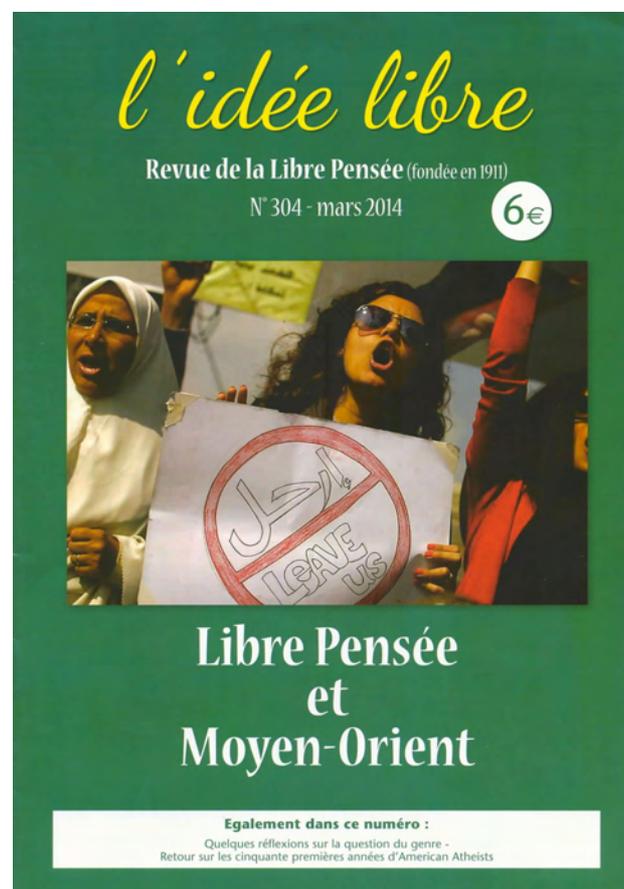
Et, pour le cas où toutes ces associations ne suffiraient pas, la circulaire précise : « *des institutions culturelles et sportives, etc...* » , le "etc..." permettant de faire entrer n'importe qui et n'importe quoi. Ce n'est pas une coquille, les gens qui rédigent ces textes connaissent la valeur des mots. Dans les cabinets ministériels, il y a des conseillers techniques très attentifs aux termes employés.

Les associations citées plus haut ne seraient-elles pas fondées à venir frapper à la porte des mairies pour dire « *nous voulons participer au PEDT* » (projet éducatif territorial) ? Elles pourraient même déclarer qu'elles respecteront "les principes de neutralité et de laïcité".

Cette circulaire leur tend la main. Qui peut garantir que des maires ne leur ouvriront pas la porte ?

Déjà le décret de monsieur Peillon éclate l'école de la République, et aggrave les inégalités puisque les moyens dépendent de la richesse de la commune (même si la municipalité met l'école parmi ses priorités) mais de plus, il permet de bafouer les principes de laïcité qui étaient attachés à notre école.

Pierre Usseglio.



Alerte à tous les laïques

L'Eglise catholique investit le futur campus Paris-Saclay

« **Bâtir, Rénover, Embellir** : trois missions essentielles pour offrir aux catholiques de **nouveaux lieux de culte et préserver le patrimoine religieux existant.**

Les Chantiers du Cardinal sont une œuvre d'Eglise. Ils sont placés sous l'autorité des huit évêques d'Île-de-France.¹

Sur le site internet de ces chantiers, on peut lire :

« Construction d'un Centre Spirituel et d'une Résidence Etudiante Internationale

Au coeur de la future "Silicon Valley" français, sur le **Plateau de Saclay**, le Centre Teilhard-de-Chardin offrira aux étudiants un **centre de recherche et un lieu de convergence spirituelle** indispensables pour que l'Eglise leur soit présente et accessible tout le long de leur cursus.

Au coeur du " triangle des savoirs "La Maison d'Eglise du plateau de Saclay sera située au coeur du « **triangle des savoirs** » (étudiants, chercheurs, industriels) de ce bassin d'activité intellectuelle dont l'ambition est d'être la **future « Silicon Valley » française.**

Ses raisons d'être : • offrir un cadre de rencontres **interculturelles et interdisciplinaires** et éventuellement de réflexion spirituelle aux scientifiques autour d'une résidence internationale ; • être un **centre de recherche** : sous la responsabilité de l'Institut Catholique de Paris qui y externalisera à terme un 3e cycle « éthique des sciences », des formations validantes de niveau 2e cycle

seront mises en place ; des conférences ou séminaires, destinés au plus grand nombre, seront organisés en collaboration avec les aumôneries des grandes écoles ; • être un **centre de convergence spirituelle** : célébrations, accueil, rencontres, accompagnement spirituel, projets communs aux différentes aumôneries étudiantes y seront assurés grâce à une petite communauté résidente.

En 2020, 12 000 chercheurs et 31 000 étudiants devraient être réunis sur le site.

Ce projet est emblématique car l'Etat français s'est engagé à faire du sud-ouest de Paris un pôle scientifique au rayonnement mondial. Le programme du plateau de Saclay concernera 49 communes et 2 départements : les Yvelines et l'Essonne. Il accueillera à terme 12 000 chercheurs, 31 000 étudiants. Supelec, SupOptique et Polytechnique sont déjà présents sur le site. Le projet prévoit qu'ils soient rejoints par des universités et de grandes écoles d'ingénieurs actuellement installées à Paris ou au sud de Paris : l'ENSTA, l'ENSAE, Agro Paris-Tech, l'Institut Telecom, les Mines, Centrale, l'École normale supérieure de Cachan...

Des grands groupes internationaux tels que Thalès, Danone, Motorola ainsi qu'EDF et Renault y ont déjà leurs centres de recherche. **3 300 emplois devraient ainsi être créés chaque année sur une période de 30 ans** dont 40 000 directement liés aux technologies de pointe. Le but poursuivi par l'État est de favoriser les échanges entre étudiants, chercheurs et industries. **2 400 logements nouveaux** seront construits. Dans ce quartier mixte, les moyens de communication et de

¹ <http://www.chantiersducardinal.fr/>.

déplacement seront également au centre des attentions : bus, pistes cyclables, métro automatique...Le Centre Teilhard-de-Chardin sera implanté à proximité de la future station « Quartier Palaiseau » de ce métro.

Le projet architectural Cette future Maison d'Église s'articulera autour de deux axes : une résidence internationale de **3 000 m²** d'une capacité de **100**

chambres ; un centre spirituel de **1 000 m²** comportant un lieu de culte modulable jusqu'à 500 places aisément identifiable par son clocher, des salles de vie commune pour les étudiants, des salles de réunion et de formation, une bibliothèque ... »

Faut-il commenter ?

Lu dans *Le Canard Enchaîné* du 31-12-2013 :

La sainte cagnotte des facs catholiques

45 millions d'euros pour 28 000 étudiants :

4 200 000 € pour la « catho » de Lyon,
9 200 000 pour Angers,
7 800 000 pour Lille,
3 300 000 pour Toulouse.

Combien en 2016 pour le centre de recherche du plateau de Saclay, sur la responsabilité de l'institut catholique de Paris, en collaboration avec les aumôneries des grandes écoles ?

Argent public détourné vers l'enseignement privé

Séance du 25 mai 2013 du conseil général de l'Essonne

2 265 600 euros au titre du forfait d'externat, « part personnel » aux collèges privés sous contrat de l'Essonne.
2 073 600 euros au titre de la « part matériel »

« Autant d'euros soustraits à l'école publique laïque, école gratuite, neutre, ouverte à tous, sans préoccupation prosélyte ou mercantile » H.Pena-Ruiz (p 593)

Anne Sylvestre est-elle anti-cléricale ?

C'est une amie depuis ses débuts à *La Colombe* en 1957. Elle était extrêmement timide et je me suis surtout pendant les premières années, intéressé à la grande qualité littéraire de ses textes car je n'imaginai pas qu'elle puisse devenir la grande interprète qu'elle est devenue. Nos conversations portaient sur la difficulté de progresser dans le métier, le travail de sa voix, j'admirais ses thèmes d'inspiration et ses métaphores pleines d'imagination poétique, nous commentions ses nouvelles chansons.

Jamais nous n'avons pensé à aborder ni l'un ni l'autre le problème de la religion et de l'église. Elle pouvait facilement détecter mon athéisme profond qui ne m'empêchait pas d'admirer l'une de ses premières chansons *Les Cathédrales*. Cette chanson reste pour moi un hymne humaniste aux bâtisseurs heureux de réaliser de leurs simples mains de grands chefs d'œuvre.

Lorsque Anne parlait de sa scolarité, c'était pour évoquer *l'Institut où l'on l'avait inscrite en 1943 « le très catholique institut de la Tour, créé au début du siècle par les sœurs de Sainte Clothilde*. Elle commente : « *Elles n'étaient pas du tout sympathiques avec moi. Je suppose qu'il y avait déjà un petit côté exclusion. J'avais neuf ans , on arrivait de province... »* * À neuf ans elle avait déjà un esprit critique prononcé et les bonnes sœurs n'échappaient pas à certaines de ses moqueries.

En dehors de sa pudeur à se raconter dans nos conversations, je constatais son côté introverti et les thèmes récurrents de ses premières chansons, *Moi je suis pas comme les autres, On m'appelle Benoîte et je le suis, c'est vrai, Quand je vois couler la Seine je voudrais tant m'y noyer, Lazare et Cécile, Madame ma voisine* et d'autres qui manifestaient ses difficultés à s'intégrer dans la société, j'ai senti que son enfance avait rencontré des problèmes graves.

Ce n'est que 17 ans plus tard en 1974 que j'ai pris connaissance d'un livre « *Les Lauriers du Lac de Constance* » que sa sœur Marie Chaix de huit ans sa cadette, venait de publier. On y apprenait qu'elles étaient toutes deux les filles d'un collaborateur notoire pendant la guerre, Monsieur Albert Beugras et j'ai compris quel avait pu être le drame d'Anne dans les années de guerre et à la Libération lorsque son père fut condamné à la perpétuité. La seule allusion qu'elle y fit dans une chanson *Une Sorcière comme les autres* ne permit pas de faire le rapprochement. Puis plus tard *Roméo et Judith* évoquait une injustice due à l'antisémitisme. Il fallut attendre le début de ce siècle pour qu'elle se libère définitivement de ce douloureux passé et qu'elle s'épanouisse dans des chansons souvent drôles, pleines d'acidité et merveilleusement féministes. Il est scandaleux qu'on ne l'entende que très peu à la radio, qu'on ne la voit pas à la télé mais elle remplit très facilement les grandes salles où elle est programmée.

Parmi les chansons les plus drôles évoquant la religion qu'elle ait écrites dans ses premières années de chanteuse on peut citer ***La Plate Prière*** :

* Citation faite par Daniel Pantchenko dans « *Anne Sylvestre* » chez Fayard page 38 (octobre 2012)

*Seigneur, délivrez-nous de ces filles sans fesses
Qui regardent les nôtres avec réprobation
Seigneur, délivrez-nous de ces tristes drôlesses
Ou donnez-nous au moins quelques compensations*

*Faites qu'autour de la table
On leur réserve le banc
C'est assez inconfortable
Sans un certain répondant
Et faites que la salad
La tomate et le citron
Rendent beaucoup plus malade
Qu'un modeste miron-ton
Et dans votre bonté
Faites aussi que le thé
Donne plein de calorie
Vierge Marie!*

*Faites que dans les boutiques
On regarde de travers
Leurs silhouettes éti-ques
Nager dans les pull-overs
Qu'essayant la plus banale
Des robes, on leur dise un peu
"On fait les tailles normales"
Sur un ton très dédaigneux
Et dans votre justice
Faites que dans leur trente-six
On les prenne pour des salsifis
Ô sainte Sophie!*



*Seigneur, gardez-vous bien de leur donner des fesses
Nous porterons les nôtres avec sérénité
Seigneur, ne croyez pas surtout que ça nous blesse
Abondance de biens n'a jamais rien gâté*

*Faites que tous ces jeunes hommes
Les invitent à dîner
Cessent un peu d'être économes
Et veuillent imaginer
Qu'en ouvrant les bras plus large
Ils y gagneraient un peu
Les filles avec une marge
Ça fait beaucoup moins de bleus
Et faites qu'une fois
Privés de contrepoids
Ils se foutent la gueule par terre
Ô grand saint Pierre!*

*Faites que les magazines
Payent le papier moins cher
C'est pour cela, j'imagine
Qu'on voit été comme hiver
Rangés à douze par page
Des sardines très mini
Des haricots sur la plage
Ou d'élégants spaghettis
Et que les photographes
Dégoutés des girafes
Découvrent les trois dimensions
Saint Timoléon!*

Précisons qu'Anne Sylvestre à qui j'ai posé la question il y a deux jours a démenti que ce soit une chanson anticléricale.

Pour elle c'est seulement une chanson d'humour de même que :

Les Punaises :

*Quand à la messe j'allais,
alors fallait voir les punaises
me lorgner sans pudeur
Du coin de leur regard qui biaise.
A travers leurs mains jointes
elles me lançaient des pointes:
"Voyez un peu l'allure qu'elle a".
Ave, ave marie stella,
Car moi j'y allais pour de bon*

Balancer mes jupons

En écoutant l'sermon Je faisais mon

*p'tit inventaire.
Le curé pas méchant,
tout en prêchant,
me regardait faire,
s' disant dans une décade:
"Quand elle sera en rade,
elle viendra m'raconter tout ça".
- Confiteor et coetera -
car moi, j'y allais qu'évidemment
me choisir un amant.
Au Benedicamus*

ils étaient tous sur la sellette

*pour désigner l'élu.
Moi, j'avais plus
qu'à l'ver la tête.
Aux aguets, les punaises
chuchotaient bien à l'aise
et faisaient des paris tout haut,
- Et cum spiritu tuo-
car j'avais bien l'air d'y aller
que pour les faire parler.*

*Au dernier évangile,
fallait voir s'ils
quittaient leurs chaises.
Derrière tout un peloton
de margotons
et de punaises,
je sortais la dernière.
Juste après la chaisière,
un beau gars m'attendait en face.
- Tra la la, Deo gratias -
et il m'entraînait pour de bon
balançant mes jupons*

Enfin Anne participe également à un spectacle où l'Eglise est égratignée *avec tendresse* suivant l'expression des auteurs et des interprètes, un spectacle satyrique qu'il ne faut pas manquer lorsque vous le verrez programmé : **Bêtes à bon Dieu** ».

Des chants religieux bêtifiants y sont mêlés à des chansons. On y retrouve celles citées ci dessus. Les trois interprètes sont excellents, Serge Hureau délirant !

Le décor est un bric-à-brac liturgique, le choix des textes et des chansons un autre bric-à-brac où à côté de refrains populaires, des airs de messe, de textes de Racine, d'Hugo ou d'Anne Sylvestre sont mêlés à des textes peu connus comme *Le Bon Dieu* ou *La Nonne par contrainte* de Pierre-Jean de Béranger.

Le faux sérieux des interprètes qui sur jouent la dramaturgie excessive et mélo de ces partitions criantes d'ironie est d'un comique irrésistible.

Les concepteurs sont Anne Sylvestre et Serge Hureau. Ce dernier aidé par Olivier Hussenet a assuré la mise en scène.

François Marillier est un excellent accessoiriste et Olivier Yvrard un bon claviériste, Olivier Hussenet en duo avec Anne Sylvestre passe d'une voix de ténor à une voix de haute-contre avec une grande facilité.

Ce spectacle a été vu par des cathos qui se sont bien marrés autant que par des anticléricaux déclarés.

Je le recommande à tous,

Michel Valette 9 février 2014



Stèle en l'honneur d'Edouard Béliard et de son épouse à l'entrée du cimetière Saint-Gilles d'Etampes



Edouard BELIARD (1832-1912) Libre- Penseur MAIRE d'ETAMPES

Il fut Maire d'Etampes de 1892 à 1900 et Conseiller municipal de 1904 à 1912.

Le Musée intercommunal d'Etampes prépare une exposition des œuvres d'Edouard BELIARD dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, des 20 et 21 septembre prochains.

Edouard BELIARD, son épouse, et sa mère reposent au cimetière Saint-Gilles d'Etampes. Une stèle le rappelle aux Etampoïses à l'entrée de ce cimetière.

Jean-Pierre DURAND lui consacre des pages bien documentées dans les Cahiers d'Etampes-Histoire. Il restitue « *cette figure oubliée de notre histoire* ». « *Il fut à la fois peintre, ami des Impressionnistes et militant anti-clérical, engagé dans le contrat social* » selon les propos éditoriaux de Jacques GELIS, le directeur de cette publication.

On y découvre BELIARD « le proudhonien », l'artiste qui a fréquenté DEGAS, RENOIR, MONET, ZOLA, NADAR, PISSARO, le communalard enrôlé dans l'artillerie de la Garde Nationale, le voltairien maire radical et anticlérical d'Etampes qui y a fait interdire les processions dans les rues.

Depuis 1923, il est honoré d'une rue BELIARD à la place de l'ancienne rue du Flacon à Etampes.

Il nous revient de remettre en lumière Edouard BELIARD le Libre-Penseur.

Il était membre de l'Association Nationales des Libres-Penseurs de France aux côtés de Gustave-Adolphe HUBBARD, de Ferdinand BUISSON, d'Aristide BRIAND, de Maria DERAISMES dont il a peint la maison à Pontoise.

Il est cité comme Conseiller Municipal et Libre-Penseur en juin 1888 dans une réunion publique à Corbeil, aux côtés d'un Député, Libre-Penseur notoire Charles BEAUQUIER. Cette réunion était consacrée à la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Le journal Officiel des Fédérations Anticléricales du 15 janvier 1888 le présente comme membre de l'Union des Libres-Penseurs aux côtés de représentants des sociétés de Libres-Penseurs de Monthléry, d'Arpajon et de Palaiseau. La société des Libres-Penseurs du Canton d'Etampes fondée en 1885 a su l'accueillir dans ses rangs. Le « Réveil d'Etampes » du 13 mars 1886 évoque une Assemblée Générale de cette société.

Il [BELIARD.NDLR] a participé au Congrès National de la Libre Pensée à Paris les 25, 26, 27 décembre 1903.

« *Il tenait sincèrement à toujours parler république, peuple, démocratie, liberté de penser et franc-maçonnerie, il travaillait à la prospérité de la cité* » selon un hommage posthume publié dans « l'Abeille d'Etampes ».

En juillet 1895, aux obsèques de RICHOU, républicain, combattant de 1848, Edouard BELIARD présente la Libre-Pensée en donnant RICHOU en exemple « *Libre-Penseur ne veut pas dire sectaire* », « *c'est aux Libres-Penseurs que nous devons la Loi qui a consacré la liberté des funérailles* », « *tout Libre-Penseur doit s'élever avec force contre toute atteinte à la liberté de conscience, à la sienne comme à celle des autres...* »¹

BELIARD, RICHOU même combat !

Documents fournis par Maurice Neveu, Maurice Gelbard, Louis Couturier et l'I.R.E.L.P

¹ Journal de Seine et Oise du 13 juillet 1895, ADY-PER-1025-1

Note de lecture :

Henri Pena-Ruiz « Dictionnaire amoureux de la laïcité.¹

Henri Pena-Ruiz est bien connu des libres-Penseurs. Il nous livre une véritable encyclopédie de la Laïcité avec des entrées qui permettent de réfléchir sur des notions très employées et souvent galvaudées (antycléricalisme, communautarisme, cultuel/culturel, laïcité, liberté de conscience, Libre-Pensée, respect des croyances ou... des croyants, séparation laïque, tolérance.)

Une entrée, utile pour éclairer notre lanterne : cultuel/culturel

« Jouer sur les mots. Pour sauver ou restaurer leurs privilèges publics disparus, les institutions cléricales s’y entendent. Ainsi la notion de « laïcité ouverte » sert à préserver des privilèges pour les religions. La confusion du cultuel et du culturel fait de même. Une petite consonne de différence et beaucoup d’argent à la clef.

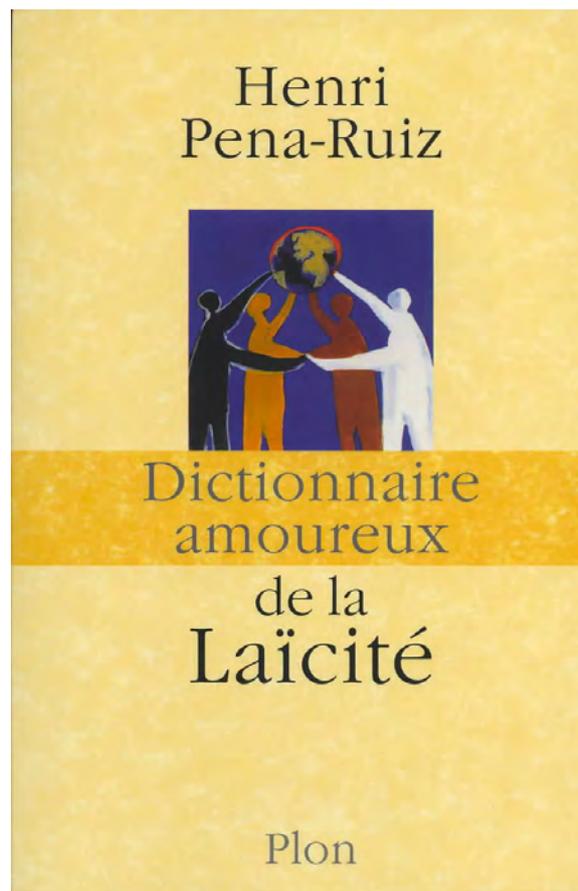
La ruse est simple : faire passer le cultuel pour du culturel.

Partout, la confusion ne devrait pas être de mise : **Cultuel ou culturel ?**

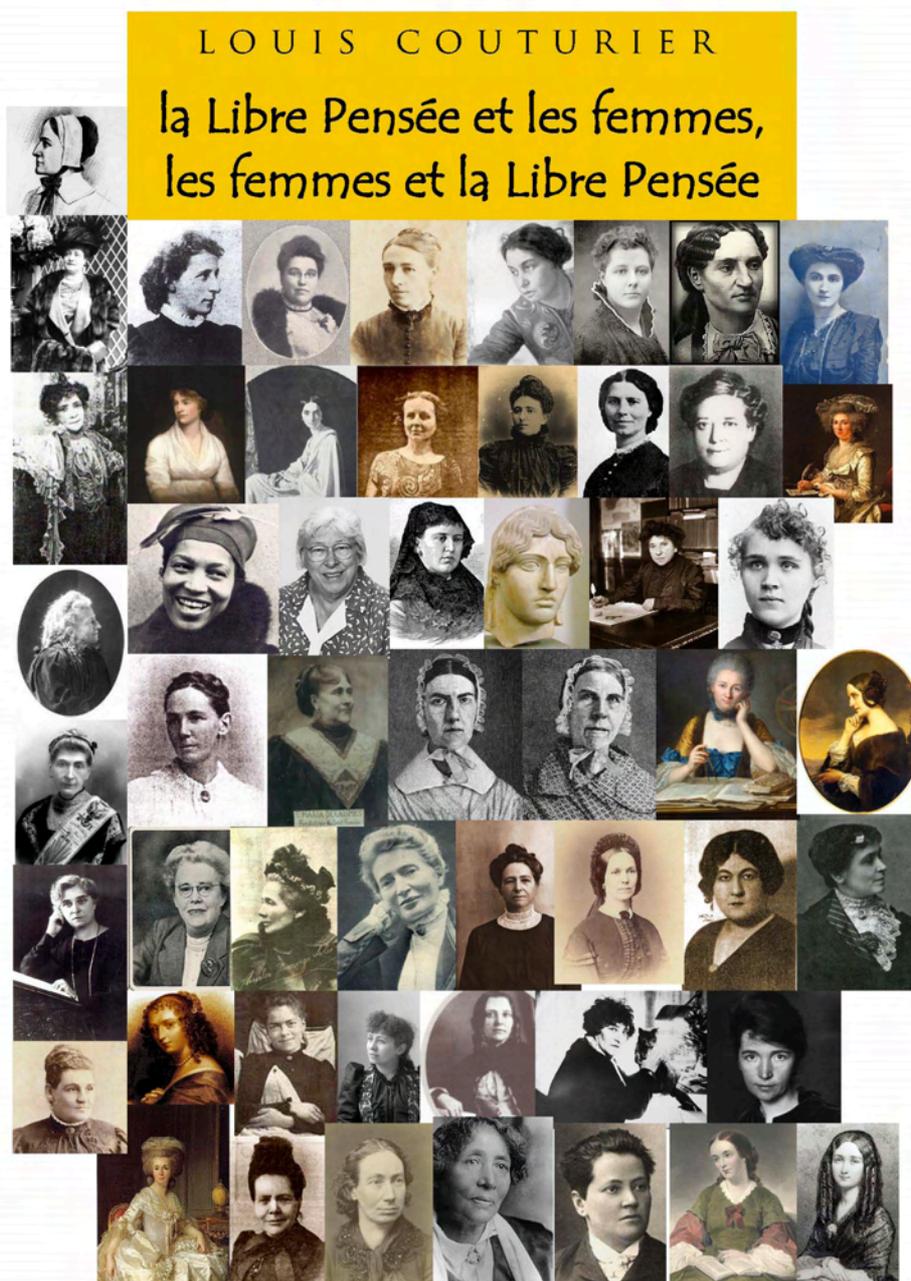
Est cultuel , ce qui concerne le culte religieux et n’engage que les fidèles.

Est culturel, ce qui concerne le patrimoine artistique et intellectuel.

En clair la maison d’Eglise du plateau de Saclay est cultuelle et ne doit engager que le diocèse, que les fidèles et que les fonds d’Eglise.



¹ Plon février 2014 25€



**BULLETIN D'ADHESION ET COTISATION 2014
à la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne**

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Le montant de la cotisation 2014 à la Libre Pensée nationale et à la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne a été fixé au congrès fédéral du 24 janvier 2014 : 80 euros, comprenant 14 € pour l'abonnement annuel à La Raison et à La Raison 91, ou 94 € avec l'abonnement à L'Idée Libre.

Pour soutenir et recevoir La Raison 91, si non adhérent, penser à adresser 8 € à LP 91.

Pour vos achats de livres : la librairie de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS

Vous pouvez commander tous vos ouvrages en ligne

Soit sur le site de la FNLP : www.fnlp.fr

Soit directement à marina.librairie1p@wanadoo.fr

Siège social : La Raison 91, journal de la fédération des Libres Penseurs de l'Essonne (Association loi de 1901).
LP 91 chez Françoise Rousseau, 3 place d'Allemagne, 91300 MASSY

Imprimé par nos soins, tirage : 160 exemplaires.

Directeur de publication : Louis Couturier

Ont participé à ce numéro : Philippe Bouyries, Gérard Brunet, Louis Couturier, Danièle Dugelay, Irène Lavignolle, Maurice Neveu, Françoise Rousseau, Pierre Usseglio, Michel Valette, Alain Veysset.

Fédération départementale de la Libre Pensée

LP 91 chez Françoise Rousseau, 3 place d'Allemagne, 91300 MASSY
frousseau64@gmail.com

Fédération nationale de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS

téléphone : 01 46 34 21 50 – fax : 01 46 34 21 84 - site national : www.fnlp.fr

Pour recevoir la News Letter de la FNLP : <http://www.fr/newsletter/subscribe.php>